



*Procès-verbal*  
*Le jeudi 31 mai 2001 - n° 30*

*10 heures*

**Président : M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.  
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

La séance est ouverte à 10 h 07.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### AFFAIRES COURANTES

#### Dépôts de documents

M. le Président dépose :

Un document intitulé *Travaux de la Commission permanente de révision — Rapport au 31 mars 2001*, que lui a transmis monsieur Marcel Blanchet, directeur général des élections du Québec et président de la Commission de la représentation électorale du Québec.

(Dépôt n° 295-20010531)

#### Dépôts de rapports de commissions

Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, le 30 mai 2001, a étudié en détail le projet de loi :

n° 165 Loi modifiant la Loi concernant le mandat des administrateurs de certains établissements publics de santé et de services sociaux – rapporté sans amendement.

(Dépôt n° 296-20010531)

**31 mai 2001**

---

M. Lachance (Bellechasse), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 30 mai 2001, a étudié en détail le projet de loi :

n° 21 Loi modifiant le Code de la sécurité routière – rapporté sans amendement.

(Dépôt n° 297-20010531)

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 953 pétitionnaires de plusieurs régions du Québec et, en particulier, de l'Estrie, concernant le prix de l'essence et les taxes sur l'essence.

(Dépôt n° 298-20010531)

### **Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel**

M. le Président informe l'Assemblée qu'il a reçu de M. Gobé (Lafontaine), dans les délais prescrits, une demande d'intervention sur une violation de droit ou de privilège découlant de propos qu'aurait tenus M. Chevette (Joliette) à son endroit.

M. le Président rend la décision suivante par rapport à cette demande :

#### **DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE**

Les propos rapportés par le député de Lafontaine sont du ressort d'une conversation privée entre députés puisqu'ils n'ont pas été prononcés dans le cadre des délibérations parlementaires.

**31 mai 2001**

---

La notion de menace et d'injure prévue au paragraphe 8 de l'article 55 de la *Loi sur l'Assemblée nationale* concerne forcément le cadre parlementaire. Ainsi donc, à moins que des menaces ou injures entravent l'exercice même des fonctions

parlementaires du député ou de l'Assemblée, il n'est pas souhaitable que la présidence intervienne.

En somme, il faut faire une distinction entre des menaces et des injures qui sont adressées à ce titre à un député et des conversations privées qui font parfois suite à des échanges parlementaires vigoureux.

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Charest, chef de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 18 mai 2001, que les présidents des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens des cinq centres hospitaliers universitaires du Québec ont adressée à monsieur Rémy Trudel, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, concernant le projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives.

(Dépôt n° 299-20010531)

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté, à la séance du mercredi 30 mai 2001, sur la motion de Mme Marois, ministre des Finances, proposant que le principe du projet de loi n° 11, Loi constituant une réserve budgétaire pour l'affectation d'excédents, soit maintenant adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 30 en annexe)

**31 mai 2001**

---

Pour : **52** Contre : **37** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 11 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi n° 11 est renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

### **Motions sans préavis**

M. Charest, chef de l'opposition officielle, propose :

QUE l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille, aux parents et amis de monsieur Maxwell Cummings, décédé le 23 mai dernier, et souligne de façon particulière l'engagement et la contribution importante de monsieur Cummings à l'avancement et au mieux-être de sa communauté et de la société.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé immédiatement aux Avis touchant les travaux des commissions.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin d'entreprendre des consultations particulières sur le projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives.

**31 mai 2001**

---

31 mai 2001

---

### Motions sans préavis

M. Cousineau (Bertrand) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale sans tabac qui se tient aujourd'hui à l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

—  
Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84 du Règlement, M. Cousineau (Bertrand) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la cinquième Semaine québécoise des personnes handicapées qui se tient du 1<sup>er</sup> au 7 juin sous le thème : « Ensemble... Tout le monde y gagne ».

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

### Avis touchant les travaux des commissions

Mme Carrier-Perreault, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'énergie, et de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 161, Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information ;

**31 mai 2001**

---

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 173, Loi sur la sécurité civile ;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre des consultations particulières sur le projet de loi n° 24, Loi sur les sociétés de transport en commun.

---

M. Brouillet, vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin de préparer son rapport final sur la concentration des médias.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Projets de loi du gouvernement**

*Adoption*

Mme Lemieux, ministre de la Culture et des Communications, propose que le projet de loi n° 160, Loi concernant la Bibliothèque nationale du Québec et modifiant diverses dispositions législatives, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

---

À 13 heures, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

**31 mai 2001**

---

La séance reprend à 15 h 03.

---

*Adoption*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Lemieux, ministre de la Culture et des Communications, proposant que le projet de loi n° 160, Loi concernant la Bibliothèque nationale du Québec et modifiant diverses dispositions législatives, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 160 est adopté.

*Adoption du principe*

M. Chevette, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 7, Loi modifiant la Loi sur la voirie, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

---

À 17 h 59, M. Bissonnet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

---

La séance reprend à 20 h 08.

---

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le débat sur l'adoption du principe du projet de loi n° 7, Loi modifiant la Loi sur la voirie, est ajourné.

---

**31 mai 2001**

---

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le vendredi 25 mai dernier, sur la motion de Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, proposant que le principe du projet de loi n° 29, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale, soit maintenant adopté.

M. Gautrin (Verdun) propose l'ajournement du débat.

Après débat, la motion d'ajournement du débat est adoptée.

---

À 23 h 15, sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 1<sup>er</sup> juin 2001, à 10 heures.

*Le Président*

**JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**

31 mai 2001

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Marois, ministre des Finances, proposant que le principe du projet de loi n° 11, Loi constituant une réserve budgétaire pour l'affectation d'excédents, soit maintenant adopté:

(Vote n° 30)

POUR - 52

Arseneau	Chevrette	Jutras	Payne
Baril	Cliche	Kieffer	Pelletier
( <i>Arthabaska</i> )	Côté	Labbé	( <i>Abitibi-Est</i> )
Beaudoin	( <i>La Peltrie</i> )	Lachance	Robert
Beaumier	Cousineau	Landry	Rochon
Bédard	Désilets	Laprise	Signori
Bégin	Deslières	Leduc	Simard
Bergeron	Dion	Léger	( <i>Montmorency</i> )
Blanchet	Doyer	Lelièvre	Simard
Boisclair	Gagnon	Lemieux	( <i>Richelieu</i> )
Boulerice	Gendron	Maltais	Trudel
Boulianne	Geoffrion	Marois	Vermette
Brassard	Goupil	Ménard	
Caron	Harel	Paquin	
Carrier-Perreault	Julien	Paré	

CONTRE - 37

Beauchamp	Copeman	Kelley	Ouimet
Béchar	Delisle	Lamoureux	Paradis
Bélanger	Després	Lamquin-Éthier	Pelletier
Benoit	Dupuis	Laporte	( <i>Chapleau</i> )
Bergman	Fournier	Loiselle	Poulin
Brodeur	Gagnon-Tremblay	MacMillan	Sirros
Chagnon	Gautrin	Marcoux	Tranchemontagne
Charest	Gobé	Marsan	Whissell
( <i>Sherbrooke</i> )	Houda-Pepin	Middlemiss	Williams
Cholette	Jérôme-Forget	Mulcair	